

ASSOCIATION SYNDICALE RIMBERLIEU-SUD

SIRET : 421 888 801 00014

SIEGE SOCIAL : **Mairie 60150 VILLERS SUR COUDUN**

president.asrs@gmail.com

Site Internet : <https://domainederimberlieu.jimdofree.com/l-asrs/>

PROCES-VERBAL REUNION DE BUREAU du 15 DECEMBRE 2022

PRÉSENTS :

Danièle Arnaud, Corinne Blavin, Gérard Desnoes, Nathalie Lavallée, Anne Lenne, Claude Robert, Eric Simler, Michel Vermersch
Présence prévue de Mr Ratier, comptable

ABSENT EXCUSE

_Albert Lancry

La réunion s'est tenue en la salle des mariages de la mairie de Villers sur Coudun.

La séance est ouverte à 19 H 00

Anne Lenne, secrétaire, est nommée rapporteur de séance.

ORDRE DU JOUR :

- 1°) Point comptable présenté par Mr Ratier
- 2°) Espaces verts : Prestations « des jardins d'Hugo »/ Lenté ; bilan
- 3°) Point surveillance : sécurité Perrin ; fin de contrat en mars 2023 ; renouvellement ?
- 4°) Renouvellement des membres du bureau : état des lieux/ propositions
- 5°) Info sur l'abattage des arbres (appel de cotisation ou réserves ?)
- 6°) Point sur les modalités de vote en prochaine AGO
- 7°) Démission d'Olivier
- 8°) Divers

1°) Point comptable

Mr RATIER comptable est absent, excusé pour un problème médical ;
Il a été remis aux membres du bureau une copie du PROJET des comptes annuels transmise par le cabinet comptable ;
Il est demandé à chaque membre d'étudier ce projet et de remonter les questions à Claude, afin de les transmettre au cabinet comptable ;
Il est suggéré la possibilité de demander à Mr Ratier de nous proposer plusieurs dates suivant ses disponibilités afin d'échanger avec lui en présentiel directement sur les comptes ;
L'ensemble du bureau souhaite cette rencontre ;
Claude contactera Mr Ratier pour cette demande ;

2°) Espaces verts

Le contrat « les jardins d'Hugo » prend fin le 31/12/2022
Quel bilan sur la prestation depuis le démarrage du contrat ?
En été, 10 tontes effectives (à noter, l'état de sécheresse en 2022)
En automne, le ramassage des feuilles est toujours en cours, le bilan ne peut être établi définitivement ;
Il semble que la prestation s'améliore, à confirmer...
Il est alors décidé compte tenu de la date d'échéance proche de reconduire pour 1 an le prestataire « les jardins d'Hugo » ;
Il sera alors possible d'évaluer la prestation sur 1 année complète ;
Pour le prochain contrat, il sera demandé une souplesse pour adapter la fréquence des tontes en fonction de la météo (sécheresse)

Prestation « Lenté » pour les allées cavalières :
2 passages prévus non budgétés (à voir pour demander 1 tonte en mai, la seconde en septembre)
La commission « espaces verts » (Corinne, Danièle, Claude, Eric) rencontrera le paysagiste Lenté pour évaluer les différentes possibilités de tonte dans les zones « allées équestres », à savoir, zones à garder sauvages / zones à entretenir dans le but de préserver la biodiversité : étude à voir.
Info à prévoir si cela se fait.

3°) point surveillance

Devis de la société Perrin reçu avec une augmentation de 10% ;
Augmentation prévue sur Janvier /Février/ Mars 2023 alors que le contrat prend fin 31 mars 2023
Claude prévoit de les contacter pour éclaircir ce point ;

Par ailleurs, Michel explique que la mairie travaille toujours sur le projet de vidéo surveillance ; Caméras positionnées en entrées et sorties de village ;
Les subventions doivent être obtenues courant 2023 ; Pour l'instant, pas encore de dates sur l'opérationnel du projet ;

La commission sécurité propose de faire une réunion spécifique courant janvier pour réfléchir sur les différentes possibilités en terme de surveillance : la sécurité Perrin par rondes et la sécurité par vidéo surveillance; Un bilan sera à réaliser pour établir une présentation sur les différentes solutions de gardiennage : Système actuel et système de vidéo surveillance complété par l'ASRS (caméras supplémentaires à charge par l'ASRS / au système prévu par la mairie))

Il est suggéré de demander des retours aux différents prestataires (feedback sur la pertinence des systèmes);

Il est évoqué également de chercher d'autres coordonnées de société de surveillance par ronde pour une mise en concurrence ;

En bref, une présentation détaillée et argumentée devra être expliquée en AGO pour que les colotis aient bien tous les éléments concernant toutes les possibilités (actuelles et/ou complémentaires) pour la sécurité du domaine avec les coûts engendrés et qu'ils puissent avoir toutes les informations pour décider ;

A date, la surveillance Perrin est le système de sécurité en place avec 2 passages/24H ;

Michel demande si le contrat doit être reconduit de 6 mois ou 1 an ;(dans la mesure où le projet de vidéo surveillance pourrait être en place courant 2023 ?) ; Possibilité de passer en contrat 6 mois reconductible 6 mois ?

Pas de repositionnement du système de gardiennage suivant la situation à date ;

Le contrat Perrin se finissant fin mars, il est convenu de se repositionner au cours du premier trimestre 2023, et de ne pas prendre la décision ce jour sur la durée de reconduction du prochain contrat Perrin ;

4°) Renouvellement des membres du bureau

Les statuts font foi : la durée des mandats étant bien établie pour 6 ans ;

Lors des élections précédentes, dans les comptes rendus d'AG rien ne précise que les mandats sont de 3 ans;

Afin de renouveler les membres par tiers tous les 2 ans, Claude présente un tableau avec date d'effet des renouvellements et durée des mandats à terminer (voir pièce jointe)

5°) Abattage des arbres

2 sociétés en concurrence (XL/ Lenté) abattage prévu les 22 et 23 décembre prochains

Suivant les coûts engendrés, il est décidé qu'une augmentation de la cotisation sera demandée afin de ne pas prendre sur les réserves ;

Modalités à revoir à la prochaine réunion

L'abattage réalisé, dans les 10 jours suivants, il faut que le bois soit ramassé ;

Pour prévenir les colotis du bois à récupérer, il est évoqué de passer l'information par le site de l'ASRS et par mail envoyé aux colotis afin de toucher le plus grand nombre ;

6°) Modalités de vote en AG

Afin d'éviter le comptage et le recomptage des votes à main levée, il est évoqué de faire un système de feuille à compléter suivant les résolutions à voter et le nombre de pouvoirs par membre présent ;

Modalités à définir à la prochaine réunion pour l'AGO qui se déroulera le 1^{er} avril 2023
(Seule date possible pour la réservation de la salle multifonctions)

7°) Démission d'Olivier

Démission effective par courrier adressé à Michel

8°) Divers

Eric remonte le problème des nombreux aboiements de chien qui perdure ;

Une information sera à faire en AG

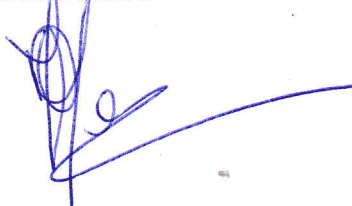
Les propriétaires seraient à rencontrer pour essayer de faire respecter le bon vivre dans le domaine ;

Corinne fait remarquer qu'un sapin non décoré a été mis près de la stèle et de l'arrêt de bus rue St Jean ; elle se renseigne auprès de la mairie ;

La nouvelle maison en construction allée des châtaigniers dégrade fortement les bas côtés ;
Relance à faire au printemps à la fin des travaux ;

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H

ANNE LENNE
La secrétaire



MICHEL VERMERSCH
Le président

